

SOCIETE ENNAKL Automobiles
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 30 000 000 DINARS
SIEGE SOCIAL : Z.I LA CHARGUIA II 1080 TUNIS
RC : B117641996 MF : 1949 C/A/M/000

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Jeudi 13 Juin 2013 à 10 H 00

L'An Deux Mille Treize et le Jeudi 13 Juin à 10 Heures, les actionnaires de la Société ENNAKL Automobiles, Société Anonyme au capital de trente Millions de Dinars (30 000 000 de Dinars), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège d'AMEN BANK sis à Tunis 1002 Avenue Mohamed V sur convocation du Conseil d'Administration conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les Actionnaires en entrant en séance tant en leur nom personnel ou comme mandataire.

L'Assemblée procède ensuite à la composition de son bureau :

Monsieur Ibrahim DEBACHE, préside l'Assemblée, en sa qualité de Président Directeur Général de la Société ENNAKL Automobiles.

La Société Parenin, représentée par son Président Directeur Général Monsieur Mohamed El Fadhel Khalil et La Société Poulina Group Holding représentée par Monsieur Karim AMMAR Actionnaires présents et acceptant, sont désignés comme scrutateurs.

Le bureau ainsi composé désigne Monsieur Noureddine HAMDY en qualité de secrétaire de séance.

M.Fawzi SNOUSSI, représentant le CMF, M.Kais FKIH (Business, Audit et Consulting) Commissaire aux comptes et M. Moncef Zammouri BOUCENNOUGUA (KPMG) 2^{ème} commissaire aux comptes sont également présents.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux actionnaires et constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée sincère et véritable par les membres du bureau de l'Assemblée, que les Actionnaires présents détiennent 18 577 974 Actions, soit 61,93 % du capital social, en conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour.

Monsieur le Président met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la Société.
- Le rapport de Gestion relatif à l'exercice 2012
- Les rapports des commissaires aux comptes
- La feuille de présence certifiée par les membres du bureau.
- Une copie de l'avis de convocation publié dans le Journal Officiel de la République Tunisienne portant le N° 63 en date du 25 Mai 2013.
- les quotidiens : La Presse, Essabah en date du 22 au 24 Mai 2013.
- Le texte du projet de résolutions proposées à l'Assemblée.

Monsieur Le Président sollicite les Actionnaires présents de prendre acte que les documents exigés par la loi ont été mis à leur disposition au siège social plus de 15 jours avant la date de la présente Assemblée, et ce pour leur permettre d'exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.



L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et ratifie en tant que besoin les modes et délais de convocation de la dite assemblée.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée, au nom du Conseil d'Administration, que la présente réunion a pour objet la délibération sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'administration et des états financiers pour l'exercice 2012.
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers clos au 31/12/2012
3. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2012.
5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année 2012.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2012.
7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre des exercices 2012 et 2013.
8. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2013.
9. Information concernant les déclarations de fonctions conformément aux articles 192 et 209 du Code Des Sociétés Commerciales.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport du Conseil d'Administration. Mrs les commissaires aux comptes procèdent par la suite à la lecture du rapport général et du rapport spécial relatifs à l'exercice clos au 31/12/2012 Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : LECTURE DU RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE 2012

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2012 approuve le rapport de gestion tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : EXAMEN ET APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2012

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2012 et après lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les Etats financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2012 approuve les états financiers individuels, consolidés et IFRS tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : EXAMEN ET APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire , prend acte du Rapport spécial des commissaires aux comptes portant sur les conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2012 et entrant dans le cadre d'application des articles 200 et 475 du code des Sociétés commerciales et approuve l'ensemble de ces conventions.



Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de la société durant l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du bénéfice net réalisé au cours de l'exercice 2012 arrêté à 11 263 815 Dinars approuve la proposition du conseil d'administration tenu le 26 Mars 2013 concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2012 comme suit :

Résultat net de l'exercice	11 263 815
Résultat reporté	12 609 121

1 ^{er} reliquat	23 872 936
Dividendes 33,3% du capital	9 990 000

2 ^{ème} reliquat	13 882 936

Prélèvement Fonds social (5%) du résultat net de l'exercice	563 190

Report à nouveau	13 319 746

Le solde soit de 13 319 746 Dinars est reporté sur l'exercice suivant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

La date de distribution des dividendes est prévue pour **le 30 Juillet 2013**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION : FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration du 26 mars 2013, de fixer le montant des jetons de présence revenant à chaque Administrateur, au titre des exercices 2012 et 2013, à la somme de **six cent vingt cinq (625,000) dinars bruts par présence.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION : REMUNERATION DES MEMBRES DU COMITE PERMANENT D'AUDIT

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration du 26 mars 2013, de fixer le **montant total** des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit, et ce au titre de l'exercice 2013, à **la somme totale de vingt mille (20 000, 000) dinars bruts** à répartir entre les membres .



Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION : DECLARATIONS DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Mr Président du Conseil et Mrs les administrateurs dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membres de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION: POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45 mn. Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président ,le secrétaire et par tous les membres du bureau

LE PRESIDENT DE LA SEANCE

Mr Ibrahim DEBACHE

LE SECRETAIRE DE LA SEANCE

Mr Nouredine HAMDI

LES SCRUTATEURS

Mr Mohamed El Fadhel KHLIL

Mr Karim AMMAR

BILAN AU 31/12/2012
(Après affectation du résultat de l'exercice 2012)
(Montants exprimés en dinars)

Actifs	Note	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		912 381	891 189
Moins :Amortissements		(884 334)	(827 317)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :		<u>28 048</u>	<u>63 872</u>
Immobilisations corporelles		38 382 448	34 603 369
Moins :Amortissements		(11 798 642)	(10 354 484)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :		<u>26 583 806</u>	<u>24 248 885</u>
Participations et créances liées à des participations		22 545 232	20 625 046
Moins :Provisions		(1 199 642)	(2 500 000)
Autres immobilisations financières	(B-1)	827 080	450 110
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		<u>22 172 670</u>	<u>18 575 156</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		<u>48 784 524</u>	<u>42 887 913</u>
Autres actifs non courants	(B-2)	-	330 570
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		<u>48 784 524</u>	<u>43 218 483</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	(B-3)	35 115 520	26 527 208
Moins :Provisions		(1 402 397)	-
TOTAL STOCKS :		<u>33 713 122</u>	<u>26 527 208</u>
Clients et comptes rattachés	(B-4)	10 859 823	10 970 849
Moins :Provisions		(1 492 377)	(1 537 167)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :		<u>9 367 446</u>	<u>9 433 682</u>
Autres Actifs courants	(B-5)	14 238 342	9 342 113
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-7)	64 932 631	73 469 752
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		<u>122 251 541</u>	<u>118 772 755</u>
TOTAL DES ACTIFS :		<u>171 036 065</u>	<u>161 991 238</u>

BILAN AU 31/12/2012
(Après affectation du résultat de l'exercice 2012)

(Montants exprimés en dinars)

<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<u>Note</u>	<u>Au 31/12/2012</u>	<u>Au 31/12/2011</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		13 570 463	13 570 463
Fonds social		3 703 274	3 651 139
Résultats reportés		13 319 745	12 609 121
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE:		<u>60 593 482</u>	<u>59 830 722</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE :		<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION (I) :	(B-8)	<u>60 593 482</u>	<u>59 830 722</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provision pour risques et charges	(B-9)	698 537	2 321 931
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-10)	142 670	143 561
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		<u>845 207</u>	<u>2 469 492</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-11)	89 605 473	80 978 360
Autres passifs courants	(B-12)	19 611 315	18 252 726
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-13)	380 588	459 937
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		<u>109 597 376</u>	<u>99 691 023</u>
TOTAL DES PASSIFS (II) :		<u>110 442 583</u>	<u>102 160 516</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		<u>171 036 065</u>	<u>161 991 238</u>

**TABEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012**

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Resultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 DECEMBRE 2011	30 000 000	2 988 365	10 221 632	348 831	4 578 938	3 151 138	16 041 818	67 330 722
Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2011 (PV de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012)								
Affectation en résultats reportés					16 041 818		(16 041 818)	-
Augmentation des réserves légales		11 635			(11 635)			-
Affectation en fonds social					(500 000)	500 000		-
Dividendes distribués					(7 500 000)			(7 500 000)
Affectation en réserves spéciales								-
Mouvements sur fonds social						(511 056)		(511 056)
Résultat de la période							11 263 815	11 263 815
Capitaux propres au 31 DECEMBRE 2012 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT DE 2012	30 000 000	3 000 000	10 221 632	348 831	12 609 121	3 140 083	11 263 815	70 583 482
Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2012 (PV de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2013)								
Affectation en résultats reportés					11 263 815		(11 263 815)	-
Affectation en fonds social					(563 191)	563 191		-
Dividendes a distribuer					(9 990 000)			(9 990 000)
Capitaux propres au 31 DECEMBRE 2012 APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE 2012	30 000 000	3 000 000	10 221 632	348 831	13 319 746	3 703 275	0	60 593 482